

Séminaire

De la Disqualification à la Prise de Parole

L'inclusion et la pleine citoyenneté pour en finir avec le paradigme du soin sans consentement

Samedi 25 Mai de 9h à 18h

AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris



Organisé par le Collectif Alternatif en psychiatrie

Advacacy France, le Cercle de Réflexion et de Propositions d'Action et Humapsy

avec le soutien de l'Ecole Doctorale
« Lettres, Langues, Spectacle »
Université Paris Ouest

Soφapol
SOPHIAPOL, EA 3932
Laboratoire de sociologie, philosophie
et anthropologie politiques



Argumentaire: La revendication des usagers de la psychiatrie à la dignité est-elle une gageure? Ce colloque a pour but de faire entendre et reconnaître la parole des usagers en santé mentale comme personnes à part entière et non plus comme personnes à part. Au lendemain du vote de la loi du 5 Juillet 2011, instituant le soin sans consentement en dehors de l'hôpital, ce qui ouvre la porte à de nouveaux abus de droit, au détriment des droits fondamentaux, à la veille du vote d'une nouvelle loi cadre en santé mentale, il paraissait intéressant, voire

déterminant pour l'avenir d'ouvrir un débat sur la question. Il revenait aux usagers en santé mentale de s'interroger sur les conditions d'émergence, de reconnaissance et de prise en compte de leur(s) parole(s). En décidant de mettre les usagers, non pas formellement "au centre du dispositif", mais réellement en position d'acteurs déterminants de leur propre vie, d'élaborateurs des concepts de leur émancipation, le Collectif Alternatif en Psychiatrie n'a pas voulu que ceux-ci travaillent en vase clos. Leur démarche, n'est pas une problématique relevant de la psychologie, ni du droit, en tant que disciplines. Il s'agit d'un problème de société. Aussi les usagers en santé mentale auront-ils à répondre aux interrogations de la société portées par le législateur et le juge. Les usagers croiseront leur expérience avec celle d'autres acteurs: psychiatres, infirmiers, avocats, chercheurs. Les interventions seront limitées à 10 à 15" maximum pour laisser la place à des débats avec la salle. Outre les usagers, des décideurs, des professionnels, des parents et des chercheurs seront également appelés à débattre.

PROGRAMME

9h-9h30 :Accueil des Participants

9h30 -10h: Ouverture des travaux.

-Mr Philippe Guérard (Advocacy France), Mr André Bitton (CRPA) et Mr Matthieu Dissert (Humapsy): *Rien à notre sujet sans nous. (Accueil et Présentation du projet des travaux de la journée par les trois présidents)*

- Mr Denys Robiliard, Député : *Le législateur interroge les usagers sur leur capacité citoyenne. Peut-on être "fou" et citoyen? Les élus et les pouvoirs publics ont intérêt à prendre en compte la parole des usagers en santé mentale pour l'élaboration de leur politique en la matière. Cependant cette parole peut-elle se formuler en termes compréhensibles et utilisables?*

-Mr Xavier Gadrat, Juge: *Le juge interroge les usagers sur leur capacité juridique. Peut-on être en capacité juridique quand on est une personne vulnérable? Ya-t-il des limites au droit, dans la capacité de l'exercer?*

10h30 -11h30 :Table Ronde n°1 : Comment la psychiatrie peut respecter les droits des patients

Mr André Bitton, Usager *Une loi liberticide*

Iuliana, Usagère. *Témoignage sur un internement abusif.*

Dr Philippe de Labriolle, Psychiatre Fleury les Aubrais. *Le soin et les droits ne sont pas incompatibles*

Mme Nelly Derabours, Infirmière. *Prendre en compte le patient*

11h30-12h : Débat avec la salle

13h30 - 14h30 - Table ronde n°2: Comment la vie indépendante pour tous est un droit de l'homme fondamental.

Bruno Gaurier, Comité d'éthique et scientifique de la FIRAH. *Le vote de la Convention des Droits des Personnes handicapées à l'ONU*

Mr Fred Niquet, Usager, *Prendre ses affaires en main. Témoignage.*

Mme Florence Leroy. Usagère. *Après l'hôpital: Trouver un travail et l'exercer, bâtir une famille, élever son enfant*

Mr Sébastien Daux Usager. *Témoignage*

14h30-15h : Débat avec la salle

15h30-16h30: Table ronde n°3: Comment la prise de parole en santé mentale est l'expression de la dignité pour l'usager

Mr Renan Budet, Avocat. *Défendre les usagers, comme tout le monde*

Mme Christelle Rosar. Usagère, auteure de l'ouvrage "*J'ai survécu à la psychiatrie*". Editions Max Milo

Mme Annick Derobert, Usagère. *Folle un jour, folle toujours.*

Mme Camille, Usagère. *Le respect de la parole/liberté de conscience de l'usager, à l'intérieur du dispositif de soin*

16h-17h: Débat avec la salle

17- 17 h30: C. Deutsch, Past-président de Santé Mentale Europe, Doctorant en philosophie, Docteur en psychologie : Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette journée?

17h30-18h30: Projection du film "Hygiène raciale" présenté par son réalisateur, G. Dreyfus.

Participation aux frais: 10 euros, avec possibilité d'exonération pour les usagers de la psychiatrie